

L'électrification des transports doit être la ligne conductrice de la politique de décarbonation européenne et française.

Paris, le 17 décembre 2025.

Charge France, au nom du secteur français de la recharge ouverte au public, exprime sa préoccupation quant aux annonces réalisées hier par la Commission européenne dans le cadre du Plan pour l'automobile, en particulier en raison de l'introduction de flexibilités qui affaiblissent la clarté et la prévisibilité du cadre réglementaire en matière d'émissions de CO₂ pour les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers.

Choisir d'affaiblir les obligations d'électrification du transport à un moment où la transition est déjà engagée et où l'écosystème industriel européen a pleinement intégré l'horizon 2035 pour décarboner l'ensemble de la chaîne du secteur automobile est un choix allant à l'encontre de la dynamique du véhicule électrique. Si des annonces nécessaires ont été confirmées sur les flottes d'entreprises ainsi que sur la production des véhicules électriques en Europe, il convient désormais de développer des chaînes de valeur européenne exclusivement sur des technologies électriques et ne pas disperser les investissements pour assurer la compétitivité de nos industries.

L'électrification est une réalité vers laquelle converge le marché et les opérateurs de recharge qui investissent quotidiennement. Charge France considère aujourd'hui que le débat sur l'orientation finale de la politique européenne de mobilité est, dans sa nature, tranché : la question n'est plus de savoir si l'Europe doit électrifier son transport routier, mais comment le faire de la manière la plus rapide, ordonnée et compétitive possible.

Dans ce contexte Charge France appelle le Parlement Européen et les États membres au sein du Conseil à renforcer, dans le processus législatif qui s'ouvre, la cohérence et l'ambition du cadre réglementaire, en conservant les objectifs fixés et en veillant à ce que les instruments de 2030 et 2035 restent prévisibles et alignés sur les intérêts industriels et climatiques de l'Europe, dans le but de maintenir une ligne claire pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Au niveau national, nous invitons le gouvernement français à agir pour accélérer la décarbonation des transports et tenir les objectifs de la SNBC 3 afin de développer un marché de l'électrique dynamique et moteur du changement en Europe. Le 100% électrique en France est possible, nous avons toutes les cartes pour y arriver, agissons collectivement pour le matérialiser.

Aurelien de Meaux, Président de Charge France : "Les annonces faites ce jour sont un coup important porté à la filière de la mobilité électrique. Si des points positifs sont à retirer sur les flottes et le "made in Europe" nous constatons que les affaiblissements pourraient conduire à des ventes de véhicules électriques en 2035 autour de 70%. L'Europe et la France doivent comprendre que le véhicule électrique, adossé à une énergie décarbonée et bon marché, constitue un levier majeur de compétitivité qu'il faut savoir exploiter pleinement pour améliorer le pouvoir d'achat et assurer la transition énergétique".